

Eaux usées et irrigation : ne pas trop s'emballer

Le plan présenté dernièrement par le président Macron prévoit de passer d'une réutilisation des eaux usées traitées de moins de 1 % actuellement à 10 % d'ici 2030. Une idée séduisante de prime abord mais l'objectif semble très ambitieux eu égard aux obstacles actuels, notamment si on vise l'irrigation des cultures alimentaires (lire notre enquête page 14). Parmi ceux-ci, relevons un point en particulier, essentiel : comme le soulève le maire de Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier), Emmanuel Ferrand, la plus grande vigilance doit s'exercer sur le plan qualitatif vis-à-vis des micropolluants, avec en tête les résidus médicamenteux (mais il y a aussi les solvants, les composés chimiques issus des lessives, du nettoyage industriel, des pressings, etc.).

L'édile, qui est aussi agriculteur, parle en connaissance de cause puisque la station d'épuration de sa ville les traite à l'ozone, ce qui est encore extrêmement rare en France. Avant de mettre en place ce procédé coûteux (70 centimes du mètre cube), il a fait rechercher jusqu'à 1 000 molécules en sortie de station et s'est

**La présence
de micropolluants
médicamenteux
en sortie de station
d'épuration interpelle.**

aperçu qu'on retrouvait des micropolluants médicamenteux en « très très forte quantité », malgré le traitement classique amont, contrairement aux pesticides... Carbamazépine (un antiépileptique) à 2,2 µg/l, irbésartan (un antihypertenseur) à 3,58 µg/l, amoxicilline (un antibiotique) en dessous de 5 µg/l, hormones humaines dont les contraceptifs figurent par-

mi les molécules qui passent à l'as. Avec le traitement tertiaire à l'ozone, l'abattement est, en revanche, spectaculaire, en douze à quinze jours.

Un constat similaire de présence est apparu dans une étude en sortie de station de l'Inrae, publiée en 2020, à l'échelle de la France. Dès lors, que penser de la réutilisation pour l'agriculture des eaux d'une méga-station comme Achères (Yvelines), la plus grande d'Europe, qui ne traite toujours pas de tels résidus ? « Tout le monde met son mouchoir là-dessus. Pourtant, que se passera-t-il si un pépin se produit et que l'on remonte jusqu'à l'eau usée ? On risque potentiellement un épisode de type vache folle ou benzène », met-il en garde, sans être pour autant contre ce recyclage. Puisque c'est le coût qui visiblement bloque, pourquoi ne pas envisager une redevance pollution sur les médicaments pour financer le traitement tertiaire, à l'instar de celle qui existe depuis belle lurette sur les phytos ? Pourquoi y aurait-il deux poids deux mesures ?

Bien sûr, il ne faut pas mettre toutes les eaux usées dans le même panier : celles des industries agroalimentaires présentent pour la plupart moins de risques. Alors ne soyons pas hostiles à la réutilisation des eaux usées mais jugeons au cas par cas et surtout regardons de très près la qualité de la ressource proposée.



Philippe Pavard,
rédacteur en chef